



Cotonou, le 18 FEV. 2009

Le Directeur de Cabinet

N° 144.../MPDEAP/DC/SGM/CPMP/SA

A

Madame/Monsieur le Consultant

COTONOU

Objet : Lettre d'invitation à soumissionner pour le recrutement d'un Consultant pour la réalisation de l'étude sur l'identification et le développement des filières agro-industrielles porteuses.

Madame/Monsieur le Consultant

Le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique, lance, sur financement du Budget National, une consultation internationale pour le recrutement d'un Consultant pour la réalisation de l'étude sur l'identification et le développement des filières agro-industrielles porteuses.

Je vous adresse la présente demande de propositions, vous invitant à acquérir le dossier de consultation et à me soumettre votre offre. Si vous souhaitez avoir une explication sur le sens ou l'interprétation à donner à cette demande de propositions, vous devrez en faire la demande écrite au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date limite de remise des offres. L'Administration n'est pas engagée par les explications ou instructions fournies verbalement avant l'adjudication du marché. Toute précision donnée à un soumissionnaire potentiel au sujet de la présente demande de proposition sera communiquée aux autres soumissionnaires potentiels par écrit sous forme d'addendum.

A tout moment avant la remise des propositions l'Administration peut, pour quelque raison que ce soit, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement émanant d'un Consultant invité à soumissionner, modifier les documents au moyen d'un amendement qui sera porté à la connaissance de tous les autres Consultants potentiels.

Vous devrez présenter à l'appui de votre offre, des pièces permettant d'apprécier vos performances techniques, vos références financières, votre personnel affecté au projet et vos situations juridique et fiscale.

Pour les conditions financières de l'exécution des prestations, le Consultant retenu se conformera à la réglementation fiscale en vigueur en République du Bénin.

Les offres seront rédigées en langue française et présentées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tel, le tout placé dans une enveloppe fermée. Ces propositions devront être déposées ou parvenir à l'adresse suivante :

Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique

Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés Publics bureau 123 – 1^{ER} étage

08. BP 755 – COTONOU - Téléphone : (229) 21 30 52 24

E-mail : cpmp_mpdeap@yahoo.fr

au plus tard le *24. mars. 2009*... à **10 heures** (heure locale).

Toute offre parvenue au-delà des date et heure limites ci-dessus indiquées ne sera pas acceptée.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour, à **10 heures 30 minutes** (heure locale), dans la salle de Conférence 213-214 du Ministère.

Les offres seront établies en F CFA toutes taxes comprises et devront être valides pour une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt. Elles devront être accompagnées d'une garantie de soumission de montant libellé TTC en franc CFA compris entre 2% et 3% du montant de la soumission.

Le dossier de consultation internationale peut être consulté à partir du *lundi. 23. février. 2009*.. auprès du Secrétariat du Chef de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique (MPDEAP) à Cotonou.

Le dossier pourra être obtenu au Secrétariat du Chef de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique

08. BP 755 – COTONOU - Téléphone : (229) 21 30 52 24

Télécopie : (229) 21 30 04 98 - E-mail : cpmp_mpdeap@yahoo.fr

par les candidats, sur présentation du récépissé du versement d'une somme forfaitaire non remboursable de **deux cent cinquante mille (250.000)** de francs CFA.

Les candidats désireux de recevoir à distance ledit dossier, devront ajouter au prix d'acquisition du dossier de la consultation les frais forfaitaires d'envoi, évalués à la somme de deux cent mille (200.000) FCFA.

Tout soumissionnaire qui aurait été consulté et qui ne souhaiterait pas présenter une offre est prié d'en informer par écrit le Conseiller Technique au Suivi des Projets et Programmes du Ministre d'Etat (CT2P) à l'adresse ci-dessous au plus tard dix (10) jours après l'émission de la lettre d'invitation à soumissionner :

Conseiller Technique au Suivi des Projets et Programmes du Ministre d'Etat

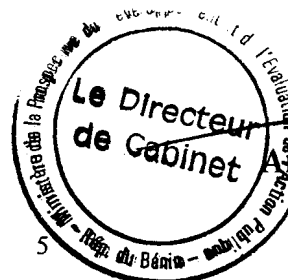
08 BP 755 – Cotonou - Tél : (229) 21 30 49 22 / 21 30 76 84 - Fax : 21 30 49 05

Email : nassiroutaofick@yahoo.fr - République du Bénin

Par ailleurs, je vous prie de noter que les dépenses afférentes à la mise au point des propositions et aux négociations relatives au contrat, y compris celles liées au visite des Consultants, ne constituent pas un coût direct de la réalisation des prestations et, à ce titre, ne sont pas remboursables.

Les Consultants pré-qualifiés sont autorisés à se mettre en groupement pour soumettre des propositions.

Veillez agréer, Madame / Monsieur le Consultant, l'expression de ma considération distinguée.


Antonin S. DOSSOU
Antonin S. DOSSOU